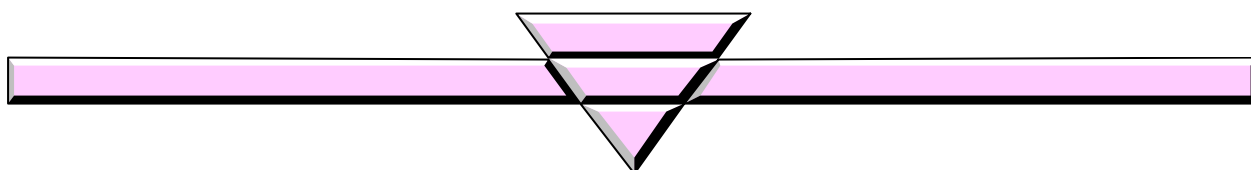


VILLE DE ROSHEIM

67560



FOURNITURE D'OUVRAGES DESTINES A LA MEDIATHEQUE JOSSELMANN DE ROSHEIM

LOT N° :

.....

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

Ville de ROSHEIM

Personne habilitée à donner les renseignements

Monsieur le Maire de la Ville de ROSHEIM.

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de la Ville de ROSHEIM

Comptable public assignataire des paiements :

Trésorerie Principale de ROSHEIM

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : PRIX

2.1- RABAIS CONSENTIS PAR LE CANDIDAT SUR LE PRIX UNIQUE DU LIVRE OU SUR LES TARIFS PUBLICS

2.2- MONTANTS MINIMUM ET MAXIMUM

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION

ARTICLE 4 : PAIEMENT

LOT N° :

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base de la consultation.

2.1- Rabais consentis par le candidat sur le prix unique du livre ou sur les tarifs publics

2.1.1 – Documents soumis à la loi sur le droit de prêt et documents

Le candidat au lot concerné mentionnera ci-dessous, le rabais qu'il consent sur le **prix unique du livre**, dans la limite de la loi.

Un rabais de% (.....en lettres) sera appliqué sur le prix unique du livre.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

2.1.2 – Documents non soumis à la loi sur le droit de prêt

Le candidat au lot concerné mentionnera ci-dessous, le rabais qu'il consent sur les **tarifs publics qu'il pratique à l'égard de l'ensemble de leur clientèle** :

Un rabais de% (.....en lettres) sera appliqué sur les tarifs publics pratiqués par le candidat à l'égard de l'ensemble de sa clientèle.

2.2- Montants minimum et maximum

Le montant total des commandes pour **la durée** du marché (d'avril 2010 au 30 mars 2011) est compris entre un minimum et un maximum définis comme suit :

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T.)	
		Minimum	Maximum
01	Ouvrages de fonds et de nouveautés ADULTES	8 000 €	15 500 €
02	Ouvrages de fonds et de nouveautés JEUNESSE	4 000 €	6 500 €
03	CD musicaux et notices de catalogage	1 500 €	3 000 €
04	DVD et CD-ROM et notices de catalogage	4 000 €	6 000 €

Prix de base H.T.

.....
T.V.A. (5,5%)
.....

Montant total T.T.C.

.....

Prix de base H.T.

.....
T.V.A. (19,60%)
.....

Montant total T.T.C.

.....

Montant total T.T.C.

.....

Montant total T.T.C. (en chiffres)

Le titulaire s'engage à faire profiter la Ville de Rosheim de toute campagne promotionnelle qu'il pratique à l'égard de sa clientèle.

Article 3 : Délais d'exécution

Le délai de livraison par le candidat est de calendaires pour l'ensemble des documents imprimés et de pour les documents sonores.

Ces délais courent à compter de la date fixée par le bon de commande, ou, si le bon de commande ne mentionne rien sur le délai de livraison, à compter de sa date de notification.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé :

Code banque : Code guichet :

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

Signature du candidat

A

Le

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

**Le Maire,
Michel HERR**

A

Le